

Des communes rurales face à l'urbanisation en grande périphérie de l'agglomération parisienne: constat et enjeux

JEAN-PIERRE PROD'HOMME*
HERVE MOISAN**

RÉSUMÉ

L'étude comparée de cinq communes rurales, soumises à une forte pression d'urbanisation au nord de l'agglomération parisienne, montre que les transformations spatiales, démographiques et culturelles qui en résultent sont assez différenciées dans leur forme et leur intensité. Les agriculteurs considèrent les conseils élus dans les communes comme le lieu principal de défense de leurs intérêts et de leur maintien. Mais les citoyens nouvellement implantés, cherchent à investir ces conseils en vue de satisfaire leurs aspirations et leurs attentes, concernant la préservation du cadre de vie rural et l'implantation de services de type urbain.

Aujourd'hui la commune est trop petite pour résister seule à la pression urbaine; des formes de coopération intercommunale paraissent nécessaires pour une maîtrise concertée d'une gestion de l'espace conciliant les intérêts des différents acteurs.

RESUMEN

El estudio comparativo de cinco comunas rurales, sometidas a una fuerte presión de urbanización al norte de la aglomeración parisina, muestra que las transformaciones espaciales, demográficas y culturales resultantes son muy diversas tanto en forma como en intensidad. Los agricultores consideran los Concejos Comunales como el principal espacio de defensa de sus intereses y de su mantenimiento. Pero los ciudadanos recién llegados intentan llegar a estos Concejos con el objeto de satisfacer sus aspiraciones y expectativas, relacionadas con la preservación del estilo de vida rural y la implantación de servicios de tipo urbano.

Hoy en día, la comuna es muy pequeña para resistir ella sola a la presión urbana; parece necesario el desarrollo de formas de cooperación intercomunal para un manejo concertado de una gestión del espacio que concilie los intereses de los diferentes actores.

Le vocabulaire utilisé en aménagement du territoire est souvent à connotation guerrière plus ou moins marquée. Ainsi parle-t-on de plan, voire d'occupation (plan d'occupation des sols), d'opération (opération programmée d'amélioration de l'habitat), et bien sûr d'objectifs et de stratégie, ce qui est inhérent à l'action collective. Mais cette observation paraît encore plus justifiée lorsqu'il est question d'urbanisation. Ainsi B. Rajaud rappelle deux notions exprimées en 1976 dans un rapport au comité consultatif économique et social de la région parisienne à propos des "zones agricoles interstitielles": celle d'enclave, qui pour l'auteur "suggère l'idée de clairière, donc d'apaisement", et celle de front urbain "qui évoque l'idée de lutte". Ainsi n'est-ce pas en terme de conflit que l'on peut être tenté d'interpréter l'opposition entre les forces urbaines -dont les promoteurs constituent les avant-postes-, et les forces rurales, dont les agriculteurs seraient les derniers résistants?

Le phénomène de péri-urbanisation traduit assez bien le mouvement continu de progression du front urbain en direction des espaces ruraux périphériques, qui deviennent ainsi des espaces de transition, même si par ailleurs le "rural profond" est lui aussi soumis à d'autres formes de pression urbaine. Mais les transformations que connaissent ces espaces de transition sont diverses, selon leur nature, leur rapidité et leur intensité. Ceci appelle donc les questions suivantes:

N'y a-t-il effectivement pas un risque à parler de péri-urbanisation de façon globale et indifférenciée? Au contraire, ne doit-on pas aborder ce phénomène au niveau d'espaces localisés, notamment des communes, dont les réactions peuvent être très diverses, à situation apparemment semblable? En ce sens, le concept de "rurbanisation" doit être interprété comme recouvrant des processus distincts d'évolution des espaces péri-urbains.

* Institut National Agronomique Paris-Grignon Chaire de Sociologie Rurale.

** Institut National de la Recherche Agronomique Unité SAD-VDM.

¹ B. Rajaud, Quelles installations en agriculture demain? Les installations en régions péri-urbaines. Colloque CNASEA, novembre 1994, 9 p.

² M. Berger et al, Rurbanisation et analyse des espaces ruraux péri-urbains. L'Espace Géographique, N° 4. 1980. 303-313.

- La péri-urbanisation est généralement appréhendée par des approches spatiales et statistiques, concernant notamment le foncier (consommation d'espace) et l'implantation de population et d'activités nouvelles. N'est-ce pas réducteur si l'on considère qu'elle s'accompagne aussi de transformations plus ou moins profondes dans la composition sociale, les référentiels culturels et les modes de vie, ceci ayant tôt ou tard des effets sur les pouvoirs et les politiques locales?
- Quelles sont les conséquences de ces transformations sur l'avenir de l'agriculture dans ces espaces péri-urbains, ce qui renvoie à la fois à ce qu'elle a été et à ce qu'elle pourrait devenir?

Ces questions ne sont pas propres à l'agglomération parisienne. Dans des conditions et à des rythmes différents de péri-urbanisation, elles se posent aussi dans les grandes agglomérations européennes, comme dans celles d'Afrique, d'Amérique latine, ...³. Ici le choix a été fait de jeter un regard très localisé sur un fragment d'espace au nord de la grande périphérie parisienne.

Les travaux auxquels il sera fait référence ont été effectués durant le premier semestre 1990 dans des communes des cantons de Senlis et de Nanteuil-Le-Haudouin, au sud du département de l'Oise⁴. Les élus s'interrogent alors sur l'avenir des communes de ce secteur situé à une trentaine de kilomètres de Paris, compte tenu, d'une part, de la qualité du patrimoine naturel et culturel qui avait attiré les premières vagues de migrants, d'autre part, des pressions d'urbanisation prévisibles en raison du développement des infrastructures et surtout des zones d'activités du nord de Paris et particulièrement de Roissy.

Globalement, les deux cantons précités ont vu leur population croître des deux tiers en près de trente ans, c'est-à-dire entre les recensements de 1962 et 1990. Mais, bien qu'étant à distance presque équivalente de Paris, les communes ont eu une évolution démographique différente qui s'explique largement -mais pas uniquement- par leur position relativement aux grands axes de liaison. Ainsi, sur 35 communes (hors la ville de Senlis), la population a décliné ou stagné, depuis 1962, dans sept d'entre elles qui sont pour la plupart à l'intérieur du faisceau délimité par les voies principales partant de Paris.

Evolution démographique des cantons
de Senlis et Nanteuil-le-Haudouin entre 1962 et 1990

(Nombre d'habitants)	RGP 1962	RGP 1990 1962/1990	Variation
Département de l'Oise	481 289	725 603	+50%
Canton de Senlis	17 988	30 013	+66%
<i>Barbery</i>	554	483	-12%
<i>Orry-la-Ville</i>	1 790	3 159	+76%
Senlis	8 666	14 439	+66%
<i>Thiers-sur-Thève</i>	447	824	+84%
Canton de Nanteuil-le-Haudouin	8 911	15 077	+69%
<i>Lagny-le-Sec</i>	640	1 892	+195%
<i>Peroy-les-Gombries</i>	289	779	+169%

Si l'on regarde plus précisément le cas des cinq communes étudiées (soulignées dans le tableau ci-dessus), on constate des évolutions bien distinctes, partant de situations démographiques assez semblables au départ: la plus grande commune, Orry-la-Ville, n'avait que 800 habitants il y a une centaine d'années. En fait-

on peut distinguer trois vagues d'urbanisation: la première a concerné essentiellement Orry-la-Ville en début de siècle, compte tenu de sa relative proximité de Paris et des facilités de communication; la seconde s'est développée principalement dans les décennies 70 et 80, mais a touché très diversement les communes puisque

³ Voir G. Dascal, Ordenamiento del territorio y agricultura metropolitanos. Reflexiones aplicables al caso latinoamericano, Revista de Geografía Norte Grande, 19, 1992, 89-95.

⁴ Cf. "Anciens et nouveaux habitants devant l'avenir du sud de l'Oise", sous la direction de J.P. Prod'homme et H. Moisan, INA P-G, Juin 1990, 51 p., et monographies communales réalisés par des étudiants de l'INA P-G.

les écarts vont de -12 % à +195 % entre 1962 et 1990; la troisième vague est seulement potentielle, attendue pour les mobiles, déjà évoqués, et annoncée par la pression des promoteurs... Mais les cinq communes -trois communes encore rurales et deux bourgs- semblaient réagir différemment en début de décennie 90.

• *Des situations communales différenciées*

Sur les cinq communes qui font ci-après l'objet d'une présentation synthétique, les trois premières ont moins de 900 habitants, les deux dernières plus de 1.500 habitants.

1. BARBERY: "LE BASTION PAYSAN"

Barbery est un village situé à sept kilomètres de Senlis en région de grandes cultures (céréales, betteraves, protéagineux). Il est à noter que malgré la pression d'urbanisation environnante sa population se maintient à peine. L'héritage historique est caractéristique d'un village féodal d'habitat groupé et encore aujourd'hui cette localité est l'exemple extrême jusqu'à la caricature de "la mainmise des agriculteurs" sur la commune. On constate en effet que les cinq exploitations de grandes cultures tiennent les 760 hectares du territoire et au-delà puisque la moyenne de la SAU est supérieure à 200 hectares. En sus des exploitations, Barbery compte deux entreprises qui dépendent de l'agriculture: l'une de matériel agricole générant quinze emplois et la distillerie de betteraves comprenant dix salariés permanents et des saisonniers. De plus l'habitat ancien appartient aux familles agricoles qui y logent les ouvriers agricoles, retraités et en activité, ainsi que les salariés de la distillerie (présidée par un agriculteur); 17 logements sont vacants, dont les propriétaires sont agriculteurs.

Le diagnostic est celui d'une stratification sociale rigide sans réel contre-pouvoir. Il n'y a pas de POS, pas ou peu de terrains à bâtir, ni de résidences secondaires. Les aspirations des nouveaux habitants (95 enfants d'âge scolaire) et les préoccupations des cadres pour investir dans les équipements, ainsi que la réhabilitation de la place restent lettre morte.

Si actuellement l'activité agricole n'est en rien ni génée, ni menacée par l'urbanisation, réduite à la construction d'une maison par an sur dix ans. Il pourrait en être différemment dans l'avenir car Barbery risque à terme d'être englobé par Senlis car la seule ouverture (et réserve foncière) possible est à l'Est vers ce petit village rural.

2. THIERS-SUR-THEVE: "RURALITÉ ET CADRE DE VIE PRÉSERVÉ"

Située en bordure de la forêt de Chantilly, cette commune est boisée, à 54%. Son petit territoire est traversé par la Theve et par l'autoroute A1; le parc Astérix, lui, est adjacent.

Cette localité garde un caractère rural affirmé en raison de son cadre bâti. Le bourg se compose d'anciens corps de ferme réaménagés. Un peu en retrait se trouvent deux petits lotissements; enfin il existe de très nombreuses villas individuelles.

Bien qu'il n'y ait plus d'agriculteur présent dans la commune, les grandes et vieilles familles d'origine agricole possèdent une partie du foncier. Thiers-sur-Theve est marqué par la prééminence d'un groupe social particulier: les 22 artisans qui exercent au village. A l'image des industriels parisiens qui possèdent les résidences secondaires, les artisans "enrichis" ont également construit des villas. Fils d'agriculteurs, ils sont massivement présents au Conseil municipal et tendent à gérer la commune comme à Barbery: clientélisme et réticence aux investissements réclamés par les nouveaux habitants. Sur quinze personnes au Conseil on compte deux nouveaux habitants. La municipalité actuelle veut préserver "l'esprit de village" avec son individualisme, sans vie associative avec les autres communes; les anciens habitants gardent leurs terres pour que leurs enfants ou petits enfants construisent au village.

On note une activité liée à la forêt: scierie et menuiserie (le maire), ainsi que l'horticulture et une pépinière. La politique municipale est de contenir efficacement la croissance démographique.

3. PEROY-LES-GOMBRIES: "LA COMMUNE DORTOIR"

Située à 50 kilomètres de Paris et voisine de deux chef-lieux de canton (Nanteuil-le-Haudouin et Crépy-en-Valois), par le doublement de sa population en quinze ans, ses 225 actifs migrant quotidiennement sur Paris. La construction successive de trois lotissements, Peroy-les-Gombries a toutes les caractéristiques d'une commune dortoir qui se défend de l'être. En effet il n'y a pratiquement ni commerces, ni services, ni entreprises. Aux dires de ses habitants "la commune est entre deux chaises et craint de les bouger pour ne pas tomber". Sur un territoire de 1 120 hectares, dont 407 de bois, il reste à Peroy six agriculteurs dont les exploitations varient de 40 à 220 hectares: leur influence dans la commune a sensiblement diminué, bien que le

Conseil municipal compte deux exploitants, un garde-chaîpêtre, un ancien maire ouvrier agricole, un horticulteur. Le nouveau maire, cadre naviguant à Roissy, a été élu sur la promesse de marquer "la pause nécessaire", de ne pas construire de nouveaux lotissements. Sur ce point il y a un consensus entre les habitants, par ailleurs souvent divisés sur les options de la politique municipale. La vie sociale locale est en période de "turbulence" et le village éprouve le besoin de se rassembler: réhabiliter la place, s'équiper, avant de connaître une nouvelle croissance vers 1.500 habitants, regardée comme inéluctable avec le développement des zones industrielles dans le Nord-Est de Paris. Les agriculteurs résistent à de nouvelles emprises sur les terres agricoles.

4. ORRY-LA-VILLE: "UN LIEU DE RÉSIDENCE IDÉAL POUR JEUNES COUPLES DE CADRES"

Située à 37 kilomètres de Paris, mais seulement à un quart d'heure de la gare du Nord par le RER, Orry-la-Ville est une grosse commune qui a connu une croissance démographique récente en deux vagues: 300 foyers se sont installés entre 1973 et 1982, puis de manière plus modérée 60 autres ont suivi entre 1980 et 1990. Alors qu'il y a 30 ans le village était essentiellement occupé par des agriculteurs et des retraités de la SNCF, aujourd'hui sur une photo aérienne on peut distinguer:

Le vieux village regroupé autour de son église classée, la mairie et des fermes.

- Le hameau de Montgresin avec des vieilles bâtisses, ses restaurants, ses belles propriétés. Le lotissement "des pâturages" jouxtant la commune voisine de la Chapelle.

Ces deux satellites regroupent un tiers de la population. A plus de 800 francs le m² viabilisé en 1990, la caractéristique majeure d'Orry-la-Ville est d'être très convoitée par les promoteurs car le site est remarquable en plein cœur du "rassif des trois forêts". Les commerces sont insuffisants, les entreprises inexistantes, d'où un déséquilibre dans le budget de la commune. La politique municipale reflète donc les choix contradictoires de la commune:

- Préserver l'environnement naturel et lutter contre une urbanisation excessive grâce à l'appui des retraités et des cadres, regroupés dans l'APSOM⁵ créée dès 1977.

- "Faire de la taxe professionnelle" en créant avec la Chapelle une petite zone d'activités artisanales et hôtelières "non polluantes, non défigurantes, non génératrices de circulation lourde",
- Retenir les jeunes en leur proposant des logements à des prix raisonnables, aujourd'hui inaccessibles pour les moins de trente ans, tout en voulant que les nouvelles constructions soient "sélectionnées", afin de garantir un style architectural et une population homogène.

Au regard de ces objectifs la présence des trois exploitations est appréciée par la population ainsi que la participation des agriculteurs au Conseil municipal. C'est là un atout pour le maintien des sites en zone agricole et la préservation du paysage.

5. LAGNY-LE-SEC: "L'ATTENTE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL"

Cette commune distante de 14 kilomètres de Roissy est en lien direct avec Paris par la gare du Plessis à deux kilomètres, pourtant elle se targue d'être encore rurale. En effet ses habitants évoquent "l'ambiance des grandes fermes" qui subsiste au vieux village où vivent de nombreux anciens ouvriers agricoles, même si aujourd'hui il ne reste plus que trois exploitations de l'ordre de 200 à 300 hectares.

Dans le même temps et depuis plus de vingt ans, Lagny-le-sec est aussi une commune ouvrière qui a construit ses premiers lotissements pour les salariés de l'usine Poclair créée sur la commune voisine de Plessis. Originaires du canton ces anciens ruraux se trouvent bien intégrés au village et entendent y rester.

Plus récemment la commune a connu un accroissement rapide de sa population (de 400 habitants à plus de 1.800 en vingt ans) avec la construction de plusieurs lotissements pour les employés et les cadres de l'aéroport de Roissy.

Aujourd'hui cette localité cherche son identité. Les lieux de sociabilité sont l'école avec 350 enfants scolarisés sur place, les associations cloisonnées entre elles, les quartiers fortement marqués par une hiérarchie entre les différentes catégories socio-professionnelles. Elle entretient des relations de rivalité avec sa grande voisine qui a connu un développement industriel dans le même temps que Lagny tendait à être une commune dortoir. La politique municipale est de réserver 50 hectares pour la création d'une zone industrielle qui devrait être occupée dans un proche avenir par des entreprises de sous-

5 APSOM: Association pour la protection des sites d'Orry-la-Ville, Montgresin. Les associations sont très actives à Orry.

traissance automobile. En manque de taxe professionnelle notamment, la commune est en effet bien placée à l'intersection de deux axes routiers importants (la N2 et la N330) au point que les promoteurs et les industriels se livrent "de véritables combats" pour l'achat des terrains à vendre. La qualité de la vie si recherchée par les nouveaux habitants risque de se détériorer dans l'avenir, comme le long de la route de Meaux où les maisons gardent nuit et jour les volets clos à cause de l'importance du trafic de poids lourds.

• *De mêmes enjeux à moyen et long terme*

La comparaison de l'évolution des cinq communes durant les dernières décennies fait apparaître des réactions assez différentes face à la pression d'urbanisation. Les deux plus proches de Paris, Orry-Ia-Ville et Lagny-Ie-Sec sont donc aujourd'hui les plus peuplées. Celles qui semblent plus attentives au respect du cadre de vie, Orry-Ia-Ville et Thiers-sur-Theve constituent des enclaves au sein d'un massif forestier. Les deux plus éloignées de Paris, Barbery et Peroyles-Gombries, chacune en zone agricole fertile, ont jusqu'ici connu les évolutions les plus divergentes. Qu'en sera-t-il à l'avenir devant les enjeux que sont le maintien d'une activité agricole, les réactions à l'urbanisation et ses conséquences locales, la gestion communale et intercommunale de l'espace?

1. UNE AGRICULTURE EN SURVIE?

Chacune des communes comprenait en 1990 entre trois et six agriculteurs, sauf Thiers-sur-Theve n'ayant plus d'exploitant résidant; il s'y ajoute un horticulteur et un pépiniériste. Pour la plupart, ces exploitations ont une surface de l'ordre de 200 hectares; elles ont peu recours au salariat; elles correspondent à "l'agriculture céréalienne, type du Bassin Parisien", bien distinctes de l'ancienne "agriculture péri-urbaine, essentiellement horticole"⁶. C'est une agriculture relativement stable et opulente d'openfield, qui a triplement marqué le pays: au niveau du paysage, par l'importance des espaces cultivés, au niveau des bourgs, où subsistent les corps de ferme toujours en usage ou reconvertis, et aussi au niveau de la composition de l'ancienne population où sont assez nombreux les enfants d'agriculteurs installés dans d'autres professions et les anciens ouvriers agricoles des "seigneurs de Valois", ainsi que certaines personnes interviewées ont dénommé les exploitants.

Cette agriculture apparaît aujourd'hui quasi-stabilisée, connaissant peu de reconversion ou d'adaptation que pourraient justifier les transformations de l'environnement et l'existence d'un marché potentiel en croissance. Somme toute, elle reste peu différente de celle plus éloignée du front urbain.

Pourtant elle est assujettie à de nouvelles contraintes, mais peut parfois se laisser convaincre par les nouvelles opportunités. Les contraintes sont multiples: le maillage de plus en plus serré des infrastructures de communication qui cloisonnent l'espace, l'enlèvement au centre des vieux bourgs qui rend plus difficile la circulation des machines, une insécurité à terme sur le foncier, lequel constitue un vivier pour l'urbanisation future, même si certains peuvent être dès maintenant tentés par les opportunités spéculatives qu'il représente.

Certes les aménageurs et les citoyens s'accorderaient volontiers sur la nécessité de cet "espace de réserve pour les générations futures"⁷. Ceci ne signifie-t-il pas cependant que les agriculteurs, et plus largement la majeure partie de la population originaire, se trouvent déjà partiellement désaisis de ce qui a toujours été, sans partage, leur espace, leur patrimoine local, à travers une appropriation à la fois individuelle et collective. Il en résulte que les agriculteurs, trop peu nombreux et trop individualistes peuvent être pour se défendre professionnellement, considèrent -en alliance avec les autres "anciens habitants" des communes- le Conseil municipal comme le lieu permettant de mener une politique conservatoire sauvegardant leurs intérêts, n'acceptant que les changements qui les remettent le moins possible en cause, selon une expression de M. Jollivet. Dans ces Conseils, ils sont souvent sur-représentés, occupant encore un poste de maire ou d'adjoint. Ne s'agit-il pas de combats d'arrière-garde, que justifierait ce propos émis lors des enquêtes: "lorsqu'il n'y aura plus d'agriculteurs au Conseil, il n'y aura plus d'agriculture"? Ou d'autres voies sont-elles possibles qui confrontent et conjuguent les points de vue et les aspirations des "anciens" et des "nouveaux" habitants?

2. MOTIVATIONS, ATTENTES ET STRATÉGIES DES NOUVEAUX HABITANTS

Outre les raisons économiques (coût plus attractif du foncier et de la construction), les deux

6 Cf. A. Fleury et al.: L'Agriculture péri-urbaine: une nature pour la ville?, in *Metropolis*. N° 1011102.

7 B. Rajaud, *ibid.*

motivations principales à l'installation des citadins venus de Paris et de sa proche banlieue sont, telles qu'elles ont été exprimées dans les enquêtes, l'attrait du cadre de vie (notamment pour les femmes) et la proximité du lieu de travail (notamment pour les hommes, et surtout à Roissy et à Paris). Ce sont les mêmes motivations que les anciens habitants perçoivent chez les nouveaux, conscients en cela des qualités de leur patrimoine. Toutefois cette appréciation du cadre de vie est-elle de même nature dans les deux cas?

Très globalement, l'urbanisation a concerné successivement deux couches distinctes de population: d'abord, des catégories moins aisées -ouvriers et employés (actifs ou retraités)-, qui se sont peut-être plus rapidement intégrés⁸, puis principalement une population plus favorisée de cadres supérieurs et moyens. Tous ces habitants partagent une conception voisine du cadre de vie, avec toutefois des nuances significatives à propos notamment de ce qu'on nomme ailleurs "quartier résidentiel" pour les catégories plus aisées.

Plus précisément, les représentations et les attentes en matière de cadre de vie peuvent être appréhendées à trois niveaux:

- Le cadre de vie domestique, concernant la maison individuelle et le jardin d'agrément (et non potager), clos de la haie qui en marque la frontière, C'est aussi l'aspiration dominante des jeunes collégiens interrogés sur leurs projets d'avenir.

Le cadre de vie villageois, ou du moins du village plus ou moins mythique dans lequel on souhaite secrètement retrouver ses racines. Cela signifie que, même depuis le lotissement, beaucoup espèrent la préservation et la réhabilitation du bourg ancien, et le maintien de larges espaces non bâtis où l'idée de nature relative la préoccupation liée au devenir de l'agriculture.

- Le cadre de vie élargi, qui correspond à l'espace de découverte et de loisir au-delà de la commune de résidence, espace partagé avec les citadins restés en ville. Il concerne alors le patrimoine culturel et naturel, en l'état (les forêts) ou aménagé (Parc Astérix, golfs,...).

Allant de pair avec le cadre de vie, les nouveaux habitants sont également en quête des équipements collectifs (loisirs, sports, activités culturelles,...) en rapport avec un mode de vie et

des goûts transplantés de la ville. Une pression s'exerce dans ce sens sur les communes, de sorte qu'une des causes du freinage de l'urbanisation tient au refus des élus d'assumer des coûts élevés pour satisfaire ces nouveaux besoins.

Les associations -certaines existantes, ou celles créées sur mesure- sont pour les nouveaux habitants qui le désirent l'occasion de se connaître et de faciliter une intégration pas si évidente lorsque l'on passe ses journées de travail à l'extérieur⁹. En cela, elles sont un lieu d'apprentissage de la vie locale et parfois une étape dans la stratégie de conquête du pouvoir local leur permettant de tendre ainsi à la satisfaction de certaines de leurs aspirations. Cal' finalement, ce sont deux visions de la vie collective et de l'aménagement de l'espace qui s'affrontent, souvent représentées par deux listes concurrentes dont chacune cherche à s'adjointre une participation minoritaire de l'autre population. Des compromis sont également possibles, comme dans le Conseil de l'une des communes, dont le maire est cadre navigant à Roissy et le premier adjoint agriculteur.

3. DES POLITIQUES MUNICIPALES DISPARATES, OU DES RÉSEAUX D'INTERCOMMUNALITÉ?

Ca n'est plus le village, ce n'est pas encore la ville. Les gens se cherchent.

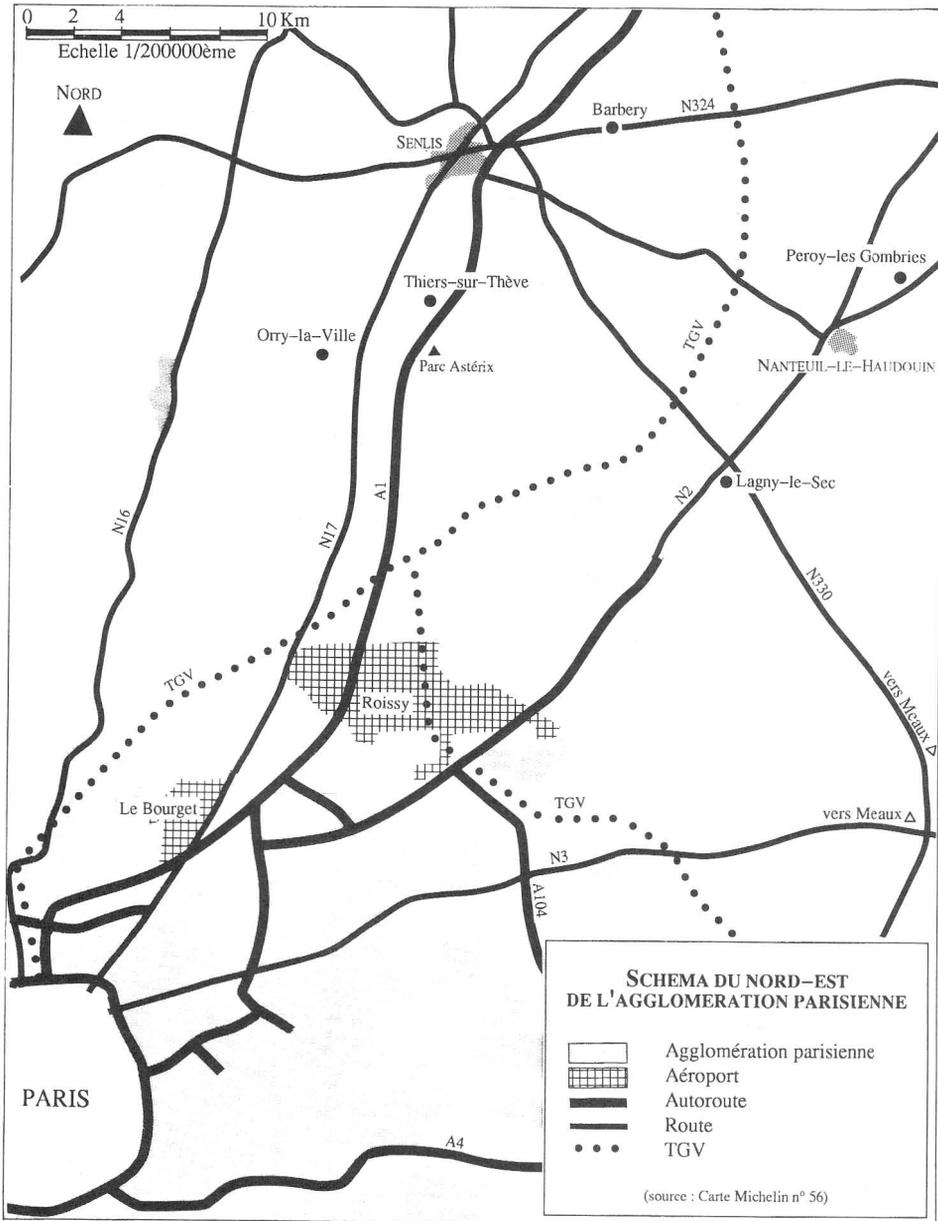
Selon les options qu'on prend, on peut avoir un village, joli, agréable à vivre, ou une banlieue-cité dortoir.

Ces propos d'habitants enquêtés manifestent nettement les choix possibles à leurs yeux, les incertitudes pour l'avenir, ce qu'un autre exprime en parlant de "zone de turbulence en ce moment". N'est-on pas là au cœur de la responsabilité collective, portée notamment par les élus à plusieurs niveaux, et d'abord à celui de chaque commune. Ici, en raison des enjeux de pouvoir et du basculement possible d'une majorité municipale, les situations sont très différenciées, assez cloisonnées, peu concertées. En effet, chaque commune réagit en fonction du rapport de forces interne, attitude renforcée par le compartimentage de l'espace (massifs forestiers et nombreux axes de communication) et un faible sentiment d'appartenance à une petite région ayant des traits culturels et des intérêts communs.

⁸ Sur cette question de l'intégration sociale et des rapports entre anciens et nouveaux habitants, voir notre communication "Rapports sociaux et enjeux d'avenir dans les bourgs et petites villes sous pression d'urbanisation", Colloque CNRS, Nantes, Mars 1995, 17 p.

⁹ L'école constitue un lieu de rencontre pour les ménages concernés, mais pas nécessairement d'intégration au sens d'implication dans la vie de la commune.

MAPA 1



Cette diversité se retrouve aussi dans les modes de gestion de l'espace; en 1990, malgré l'intensité des pressions urbaines, toutes les communes ne disposent pas encore d'un plan d'occupation des sols. Mais le POS est un instrument à court/moyen terme et ne suffit peut-être pas à conjurer toutes les menaces sur l'espace, particulièrement ressenties par les anciens et les plus récents des nouveaux habitants, ces derniers voulant préserver le privilège de tranquillité relative qu'ils viennent d'acquérir. Il est significatif qu'une municipalité

ait dû émettre cette mise en garde à l'usage de ses concitoyens: "Des agents immobiliers propagent des informations fausses concernant une prétendue modification du POS dans le but évident d'acquérir les terrains qu'ils convoitent".

Il est évident qu'une situation aussi éclatée en particularismes très localisés, peu corrigée par une coopération intercommunale encore très fonctionnelle portant essentiellement sur la gestion d'infrastructures collectives, offre une marge de manoeuvre assez large aux pressions

urbaines qui vont surtout s'exercer là où la résistance est la moins forte... Une autre voie est envisageable, dans le sens souhaité par les élus cantonaux?

La loi de février 1992, incitant à la création de communautés de communes, représente pour ce secteur du sud de l'Oise la possibilité de constituer des réseaux d'intercommunalité stratégique, et plus seulement fonctionnelle, pouvant donner la priorité à l'aménagement concerté de l'espace et au développement économique, y compris agricole¹⁰. Sans idéaliser outre mesure une telle opportunité parmi d'autres (un parc naturel régional du massif des trois forêts?), on peut

penser cependant que les élus et l'ensemble des forces vives -ancienne et nouvelle population- disposent des structures et des outils leur permettant en concertation intercommunale, à plusieurs échelles peut-être, d'élaborer une politique souple et adaptative sur le long terme en vue de gérer leur patrimoine commun: l'espace. Ceci irait probablement dans le sens des désirs manifestés par des jeunes de ce secteur:

Je souhaite que la région soit plus développée et me retienne plutôt que Paris.

A 25 ans, si le mode de vie reste le même, j'irai habiter une autre région.

¹⁰ A titre d'exemple, au sud-ouest de l'agglomération lilloise, la communauté de communes du Carembault a pris l'initiative d'actions visant à diversifier les activités agricoles et à organiser en commun la commercialisation des produits fermiers.